



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 02 / 2026 à 11:23

Date de publication : mercredi 15 mai 2024 à 03:18

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOURGOIN JALLIEU du 30.04.2024, il

a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle,

Dénomination : ATHLETISME EVENT AUVERGNE RHONE ALPES,

Siège : 31, Avenue d'Italie, 38300 BOURGOIN JALLIEU,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,

Capital : 10 000 euros,

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger : D'identifier et d'animer toutes les actions de développement ayant comme base les différentes formes de pratiques athlétiques, sportives et évènementielles. Ces prestations se déterminent essentiellement autour des secteurs d'activité suivant : Evènement sportif et promotionnel ; Activité de chronométrage ;

Accompagnement des entreprises en matière de QVT et de RSE ; Action d'éducation à la santé par l'activité physique auprès de publics jeunes ; Accompagnement de tout public dans le cadre de la prévention, du bien-être, du maintien et de la remise en forme ; Tourisme sportif ; Activités de production audiovisuelle sur les thématiques de l'activité physique, forme, bien-être ; Gestion et exploitation commerciale d'infrastructures sportives dédiées à l'athlétisme sous toutes ses formes et pour tous les publics.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES D'ATHLETISME, Association déclarée régie par la Loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est sis Le Transalpin - 31 Avenue d'Italie, 38300 BOURGOIN JALLIEU, immatriculée sous le numéro 445 367 220, représentée par Monsieur Marcel FERRARI, Président,

Directeur Général : M. Jérôme VILLON, demeurant 200 Rue les Villards, 69220 TAPONAS,

La Société sera immatriculée au RCS de VIENNE.

Pour avis,

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/8912d879-8970-4912-9c71-8ec046b31da9-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex